

# CONTRAT DE LOCATION

## ENTRE

M.Mme **Claude LALEU**,  
999 route de Valadier  
24290 VALOJOULX  
Tél : 05.53.50.72.98 ou 06.86.44.38.71  
E-mail : [betty.laleu@gmail.com](mailto:betty.laleu@gmail.com)  
IBAN : FR76 1240 6000 0900 1188 3420 994  
AGRIFRPP824

et

M. Mme

domiciliés à :

Tél :

E-mail :

Nb adultes : Nb enfants :

## 1 – OBJET DE LOCATION

Le présent contrat concerne un gîte meublé tout équipé, situé au 999 route de Valadier  
24290 VALOJOULX

### GITE 5 Personnes (Les Chênes)

- séjour avec coin cuisine, salon, salle d'eau, WC indépendant,
- 1 chambre avec 1 lit 140 + (lit bébé)
- 1 chambre avec 3 lits 90
- terrasse couverte avec salon de jardin  
Barbecue Aire de jeux enfants

### GITE 6 Personnes (La Sérénité)

- séjour avec cheminée, coin cuisine,
- salle d'eau, WC indépendant,
- 2 chambres avec 1 lit 140 + (lit bébé)
- 1 chambre avec 1 lit 140 + 1 lit 90 cm
- terrasse couverte avec salon de jardin  
Barbecue. Aire de jeux enfants

piscine couverte 12 m x 6 m, clôturée, commune aux deux gites

## 2 - DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat engage les deux parties pour la période du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ seulement.  
La location commence le samedi à **15 Heures**. Le logement doit être libéré au plus tard le samedi à **10 Heures**

## 3 – COUT DE LA LOCATION

Le prix de la location sera appliqué suivant les tarifs « **locations vacances** » comme suit :

! Prix à la semaine \_\_\_\_\_ Euros , **taxe de séjour non comprise**,

- Draps non fournis, animaux domestiques admis, chèques vacances acceptés

**Possibilité fourniture de draps : 50 Euros par gîte**

**Possibilité ménage fin de séjour : 70 Euros par gîte**

Electricité en basse saison : 0,15 Euro/Kw

**MONTANT TOTAL DU SEJOUR**

**Euros**

## 4 – ENGAGEMENT ET REGLEMENT DU SOLDE DE LA LOCATION

Après avoir pris connaissance de ces conditions, le locataire apposera sa signature au bas du contrat établi en double exemplaire, pour acceptation, accompagné d'un premier versement à titre d'acompte, de \_\_\_\_\_ Euros, dans un **délaï maximum de 5 jours** après réception du contrat signé par le propriétaire. Celui-ci ne se trouvera engagé qu'à réception. Cet acompte ne pourra être réclamé en cas de désistement, sauf cas de force majeure.

Le solde de la location, soit \_\_\_\_\_ Euros, restant dû, sera réglé dès l'entrée dans les lieux, accompagné d'un chèque de caution de **300,00 Euros** (retourné dans un délai maximum de 5 jours). Tous dégâts ou pertes feront l'objet d'une indemnisation retenue sur la caution.

## 5 – CONDITIONS PARTICULIERES

Il est formellement reconnu par le locataire, que cette location est acceptée pour une occupation de 4 personnes ou 6 personnes. Au cas où ce nombre serait supérieur, un supplément de **80,00 Euros** par semaine et par personne sera appliqué. Toute autre personne amenée à bénéficier des équipements (parking, douche, piscine etc ...) devra faire l'objet d'une demande auprès du propriétaire.

Le locataire s'engage à laisser le logement dans l'état de propreté où il l'a trouvé. Dans le cas contraire, une retenue de 70 Euros sera effectuée sur la caution..

Le propriétaire se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident survenu pendant le séjour. Le locataire s'engage à être assuré contre les risques en Responsabilité Civile.

A Valojoux , le  
mention « lu et approuvé »

A \_\_\_\_\_ , le  
mention « lu et approuvé »

Le propriétaire

Le Locataire